



Chairmanship of the Czech Republic
Council of Europe
May – November 2017

Présidence de la République tchèque
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2017

COMMITTEE
OF MINISTERS
COMITÉ
DES MINISTRES



DÉLÉGUÉS DES MINISTRES

Documents d'information

CM/Inf(2017)21

10 novembre 2017¹

Bilan de la Présidence tchèque du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (19 mai-15 novembre 2017)

Introduction

Le 19 mai 2017, la République tchèque a pris, pour la deuxième fois de son histoire depuis son adhésion à l'Organisation en 1993, la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Compte tenu du rôle important que le Conseil de l'Europe a joué dans le retour de notre pays dans la famille des démocraties européennes, cette présidence était une mission aussi prestigieuse qu'ambitieuse.

Les six derniers mois se sont caractérisés non seulement par une série de turbulences politiques dans certains pays européens, mais aussi par des attentats terroristes qui ont de nouveau cherché à saper les valeurs que partagent tous les Européens. La présidence a exprimé sa solidarité envers toutes les personnes touchées par ces crimes abominables et a réaffirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Lors de sa présidence, la République tchèque a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196) et son Protocole additionnel (STCE n° 217) concernant les combattants terroristes étrangers, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2017.

La présidence tchèque a affirmé d'emblée son attachement aux principes et aux objectifs qui inspirent le Conseil de l'Europe depuis sa création. C'est ainsi que les priorités ont été axées sur 1) la protection des droits de l'homme des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou défavorisés et sur la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2) le renforcement de l'État de droit, 3) le soutien de la démocratie locale et régionale et des réformes de l'administration publique, 4) la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et des compétences linguistiques et 5) la coopération et la coordination avec d'autres organisations internationales.

Le bon fonctionnement de l'Organisation est de toute évidence une priorité majeure pour tous. La présidence tchèque a donc fait part de son profond regret devant la décision de la Fédération de Russie de suspendre le versement de sa contribution restante au budget 2017 du Conseil de l'Europe. Cette décision, contraire à l'obligation inconditionnelle de tous les États membres en vertu de l'article 39 du Statut du Conseil de l'Europe, met sérieusement en péril le fonctionnement général de l'Organisation. Dans la lettre qu'il a adressée au ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, le Président du Comité des Ministres a voulu croire à un règlement rapide de cette situation malheureuse, sur la base d'une compréhension mutuelle et d'un dialogue constructif.

Pendant les six mois de présidence tchèque, plus de 20 manifestations ont été consacrées pour l'essentiel à des questions qui préoccupent le Conseil de l'Europe. Plusieurs de ces questions continueront de retenir l'attention du Comité des Ministres au-delà de la présidence tchèque. Les priorités et les sujets de préoccupation de la présidence ont aussi été évoqués lors de nombreuses réunions bilatérales entre le Président du Comité des Ministres et ses homologues européens.

Pendant sa présidence, la République tchèque a continué de renforcer les liens entre le Comité des Ministres et l'Assemblée parlementaire. Le Président du Comité des Ministres s'est adressé aux membres de l'Assemblée à l'occasion de ses parties de session d'été et d'automne et les a tenus informés des travaux du Comité. Il a aussi eu l'occasion d'accueillir la réunion de la Commission permanente en mai à Prague. Le Président de la République tchèque est intervenu devant l'Assemblée en octobre.

¹ Ce document a été classé en diffusion restreinte jusqu'à la date de son examen par le Comité des Ministres.
Site internet : www.coe.int/cm

1. **Protection des droits de l'homme des personnes appartenant à des groupes vulnérables ou défavorisés et promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes**

La présidence tchèque a organisé plusieurs conférences au cours desquelles l'importance attachée au respect, à la protection et à la promotion des droits de l'homme, et en particulier à l'égalité entre les femmes et les hommes, à la protection des enfants migrants ainsi qu'aux droits des minorités et des groupes marginalisés a été réaffirmée.

La situation des Roms a été l'une des principales questions traitées dans le cadre de cette priorité. **Le Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage s'est réuni du 31 mai au 3 juin à Prague** pour examiner certaines questions d'actualité concernant la situation des Roms en Europe, en particulier en République tchèque. À cette occasion, la présidence tchèque a pu présenter certains des projets menés avec succès en faveur de la culture rom, dont le musée inédit de la culture romani de Brno et le festival mondial de musique rom Khamoro de Prague, fruits de nombreuses années de coopération entre les institutions publiques et la société civile.

Les enfants, dont la vie et le bien-être sont souvent plus menacés, sont particulièrement vulnérables. La présidence a accueilli plusieurs manifestations consacrées aux droits des jeunes et des enfants.

Le Symposium sur les politiques de jeunesse face aux nouveaux défis auxquels les jeunes sont confrontés s'est tenu du 12 au 14 juin à Prague dans le cadre du programme de la présidence tchèque. Organisé par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports de la République tchèque en coopération avec l'Agence nationale tchèque Erasmus+ et en partenariat avec le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, il a réuni des professionnels, des chercheurs, des décideurs et des représentants de différentes organisations européennes, nationales ou locales de jeunesse pour examiner les défis majeurs auxquels les jeunes sont confrontés ainsi que la conduite à suivre pour les relever. Pour préparer ce symposium, il avait été demandé aux participants de donner des exemples de politiques de jeunesse efficaces ayant eu un effet concret sur la vie des jeunes, en vue de l'élaboration d'un recueil sur la politique de jeunesse qui sera largement diffusé. Plus de 30 exemples de 18 pays englobant diverses initiatives ont été présentés, certains figurent dans le recueil des politiques contemporaines de jeunesse.

Une conférence d'experts sur la rétention d'enfants dans des institutions spécialisées dans le cadre du système de protection sociale de l'enfance s'est tenue les 11 et 12 septembre à Prague avec la participation du ministre tchèque du Travail et des Affaires sociales. Elle a réuni d'éminents experts représentant les gouvernements des États membres du Conseil de l'Europe, la société civile, des organisations non gouvernementales, des établissements d'aide sociale, des municipalités, l'administration publique et la justice. Elle a offert une excellente occasion d'examiner et d'évaluer un certain nombre de questions pratiques dans le contexte des obligations relatives aux droits de l'homme. Des exemples de bonnes pratiques suivies par les États membres du Conseil de l'Europe ont été présentés et un débat ouvert sur des systèmes particuliers de protection sociale dans le monde a été lancé.

Le ministère de la Justice a organisé, en coopération avec le Conseil de l'Europe, une **conférence internationale d'experts intitulée « La rétention d'enfants migrants : bientôt la fin ? » les 25 et 26 septembre à Prague**. Cette conférence a permis d'échanger des bonnes pratiques dans un certain nombre de domaines, dont les normes internationales en vigueur en matière de droits de l'homme, les conceptions et les approches du suivi régional et universel, les organes judiciaires et parajudiciaires, les mesures prises pour promouvoir la suppression de la rétention d'enfants, les efforts faits pour trouver des solutions de rechange efficaces à la rétention et d'autres expériences pertinentes sur le terrain. Elle a rassemblé, à haut niveau, des parties prenantes, des représentants d'organisations internationales, des décideurs, des experts gouvernementaux et des membres de la société civile. Elle a aussi contribué aux travaux en cours au Conseil de l'Europe sur la rétention des enfants et aux efforts faits par les États pour trouver des solutions efficaces de remplacement de la rétention. L'un des messages clés a été le suivant : le droit international laisse très peu d'espace à la rétention des enfants et les États ont été instamment priés de mettre fin à cette pratique en ayant recours à d'autres mesures moins lourdes. Une attention particulière a été portée au Plan d'action du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants réfugiés et migrants adopté par le Comité des Ministres à Nicosie.

L'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention de la violence contre les femmes ont aussi été des grandes priorités, avec une **conférence d'experts sur la collecte de données relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes et la réunion de la commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre, les 14 et 15 novembre à Prague respectivement**. La collecte de données et la recherche sont essentielles à l'élaboration de politiques efficaces visant à prévenir et à combattre la violence contre les femmes et à protéger les victimes. La conférence a facilité l'échange et la mise en commun de connaissances et d'exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la recherche et de la collecte de données sur la violence contre les femmes et a favorisé l'établissement de contacts entre décideurs et experts. Elle a permis des échanges de vue utiles sur les dispositions relatives à la collecte de données dans le cadre de la Convention sur la

prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Le projet de Stratégie 2018-2023 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été examiné en détail pendant la réunion de la commission pour l'égalité de genre. La réunion a aussi permis de poursuivre les travaux sur le projet de recommandation du Comité des Ministres visant à prévenir et à combattre le sexisme. La commission a aussi tenu un débat sur la situation des femmes et des familles migrantes et a décidé de traiter la question des femmes confrontées à des discriminations multiples.

2. Renforcer l'état de droit

La présidence tchèque a fait du renforcement de l'état de droit une orientation prioritaire pour manifester sa volonté de promouvoir les valeurs que nous défendons tous au sein du Conseil de l'Europe.

Pour autant qu'il soit fonctionnel, le système judiciaire est la composante principale de l'état de droit. La Cour suprême de la République tchèque a organisé, en collaboration avec le Conseil de l'Europe et le ministère tchèque de la Justice, une **conférence internationale à haut niveau sur le thème « l'effet contraignant des décisions de justice » du 19 au 21 juin à Brno, capitale tchèque du système judiciaire**. La conférence, ouverte par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, le Premier ministre de la République tchèque et le ministre tchèque de la Justice, a constitué un forum impressionnant pour débattre avec les présidents de cours suprêmes et de cours constitutionnelles des Etats membres du Conseil de l'Europe, avec les juges de cours européennes et avec d'éminents professeurs de droit. Le thème de l'effet contraignant des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme, de la Cour de justice de l'Union européenne et des juridictions internes a été abordé dans différentes perspectives, y compris l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme. La Conférence a offert une occasion unique d'échanges de vues mutuels concernant l'effet des décisions de diverses instances judiciaires sur le développement de la jurisprudence.

Le 13 octobre, Le Bureau de l'Agent du gouvernement tchèque, qui relève du ministère tchèque de la Justice, a organisé une réunion informelle d'Agents de gouvernements représentant leur Etat devant la Cour européenne des droits de l'homme. Les participants ont débattu de différents aspects procéduraux du traitement des requêtes portées devant la Cour, y compris le renforcement des exigences formelles dont est assorti le dépôt d'une requête valable, les procédures de communication immédiate simplifiée et le développement de la notion de jurisprudence bien établie, qui figurent parmi les mesures prises pour remédier à l'arriéré d'affaires de la Cour. Cette réunion visait à préparer la réunion bisannuelle des Agents de gouvernements avec la Cour, prévue en décembre 2017 et s'inscrivait donc dans le dialogue en cours entre les Etats et la Cour dans l'optique du concept de « responsabilité commune ».

A la faveur de ses activités courantes, le Conseil de l'Europe contribue de diverses façons à l'état de droit au niveau international. La République tchèque participe activement à son action. Un exemple concret est la Déclaration sur les immunités juridictionnelles des biens culturels appartenant à un Etat. A cet égard, un **séminaire sur « immunité d'Etat en droit international et problèmes actuels » a été organisé le 20 septembre 2017** à l'occasion de la 54^e réunion du CAHDI. Le Vice-ministre des Affaires étrangères a ouvert le séminaire au nom de la Présidence tchèque. Des experts en droit des Etats membres et du Secrétariat figuraient parmi les orateurs. Ils ont tous présenté un avis sur l'immunité d'Etat selon diverses optiques et ont abordé des questions d'actualité dans ce domaine, notamment la contribution du Conseil de l'Europe aux questions liées à l'immunité d'Etat, ils se sont arrêtés sur la jurisprudence récente de tribunaux internes concernant l'immunité d'Etat en matière de juridiction et d'exécution et ils ont évoqué les origines et la pertinence de la Déclaration sur les immunités juridictionnelles des biens culturels appartenant à un Etat.

Le ministre tchèque de la Justice a organisé avec le Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO) une **conférence internationale à haut niveau sur le thème « Prévenir la corruption parmi les parlementaires et les magistrats : grandes tendances et leçons tirées du quatrième cycle d'évaluation du GRECO »**. La conférence, qui a eu lieu **les 9-10 novembre 2017 à Prague**, a rassemblé les membres du GRECO et d'autres experts internationaux. Outre un bilan des grandes tendances et les leçons tirées de la prévention de la corruption parmi les députés et les magistrats, la conférence a permis de présenter et d'examiner les principaux acquis et les bonnes pratiques liées au quatrième cycle d'évaluation du GRECO et de s'arrêter sur les difficultés de mise en œuvre de ses recommandations. Au début de la conférence, **la République tchèque a signé le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STCE n° 191)**.

3. Soutenir la démocratie locale et régionale et la réforme de l'administration

Une autre ligne d'action prioritaire de la Présidence tchèque a été de contribuer aux activités du Conseil de l'Europe en faveur de la démocratie locale et régionale.

Une réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux a eu lieu les 15-16 juin à Brno, sous les auspices du maire de la ville. Le Président du Comité des Ministres a donné son point de vue sur les problèmes actuels auxquels sont confrontées les collectivités locales et régionales en Europe lors d'une rencontre avec la Présidente du Congrès, qui s'était rendu en visite officielle à cette occasion en République tchèque. La Présidente du Congrès a eu aussi des discussions bilatérales avec le Vice-président de la Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés et avec le Vice-ministre de l'Intérieur.

Un séminaire international sur le thème « Politiques d'intégration au niveau local et régional » a précédé la réunion du Bureau du Congrès le 15 juin à Brno. Il a été organisé par l'Union des villes et des municipalités de la République tchèque. Le séminaire, ouvert au grand public, a été subdivisé en deux parties pendant lesquelles des experts tchèques et étrangers ont débattu. La première partie a porté sur un échange d'expériences et l'évocation d'outils utilisés par les collectivités locales et régionales pour intégrer les catégories sociales soumises à un risque d'exclusion. La seconde partie a concerné l'intégration des étrangers et des immigrés.

La dix-neuvième réunion des ateliers du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage s'est tenue les 5-6 septembre 2017 à Brno sur le thème « Mettre en œuvre la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale ». L'atelier visait à soutenir la mise en œuvre des principes démocratiques dans le contexte de l'entretien régulier d'un paysage, ce qui favorise une amélioration des conditions de vie au niveau local. Le ministère tchèque de l'Environnement a organisé cette réunion en collaboration avec le Secrétariat de la Convention européenne du paysage et diverses institutions tchèques. La réunion était placée sous le patronage de la région de Moravie-du-Sud et de la ville de Brno. Des représentants des Etats membres et des experts de la gestion durable du paysage, y ont participé. Ils ont soit présenté, soit évalué des projets qui peuvent être considérés comme exemplaires dans le domaine de la gestion durable du paysage au niveau local. Les participants ont exprimé le souhait qu'à l'occasion de la **Première journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe**, qui a eu lieu le 20 octobre 2017, les pouvoirs locaux soient invités à célébrer le paysage en tant que *« composante essentielle de l'environnement de la population, expression de la diversité de leur patrimoine culturel et naturel commun et base de leur identité »*.

Le Ministre tchèque de l'Intérieur a accueilli une conférence qui a attiré de nombreux participants sur le thème **« La qualité de l'administration au niveau local et régional », organisée en collaboration avec le Comité européen sur la démocratie et la gouvernance (CDDG) les 20-21 septembre 2017 à Prague.** Le programme de la conférence portait notamment sur des bons exemples de fonctionnement efficace et transparent des collectivités locales et régionales et sur la simplification de l'administration territoriale et l'utilisation d'outils électroniques au sein des services administratifs. Les participants à la Conférence provenaient de la République tchèque et d'autres Etats membres.

Le Vice-ministre de l'Intérieur a participé à la 33^e session du Congrès, le 18 octobre 2017 à Strasbourg. Il y a prononcé un discours au nom de la Présidence tchèque du Comité des Ministres sur différents sujets, notamment l'éducation de la jeunesse, la mission et le fonctionnement du Conseil de l'Europe, le budget du Congrès et les migrations.

4. Promouvoir l'éducation aux droits de l'homme et les compétences linguistiques

La Présidence tchèque s'est intéressée tout particulièrement aux droits individuels dans le cadre de l'éducation aux droits de l'homme (EDH). L'EDH est un processus de longue haleine qui contribue à la prévention des violations des droits de l'homme.

Le Président des Délégués du Comité des Ministres, Représentant permanent de la République tchèque au Conseil de l'Europe, a inauguré la **conférence annuelle du Programme du Conseil de l'Europe sur l'éducation aux droits de l'homme des professionnels du droit (HELP), qui s'est tenue les 19-20 juin 2017 à Strasbourg**, sur le thème « HELP pour une justice respectueuse ». Il a souligné la contribution de HELP à l'affirmation de l'état de droit, une des priorités de la Présidence tchèque, en offrant une formation à des professionnels du droit. La conférence a rassemblé des participants qui représentaient des établissements de formation pour magistrats et des barreaux d'avocats.

Du 20 au 22 juin, une Conférence sur l'avenir de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe a été organisée à Strasbourg dans le cadre de la Présidence tchèque, avec des représentants de gouvernements, d'établissements éducatifs et de la société civile. Le Vice-ministre de l'Education, de la Jeunesse et du Sport y a prononcé un discours d'ouverture. La Conférence, dont le thème était « Apprendre à vivre ensemble : un engagement commun à la démocratie », visait à renforcer la mise en œuvre de la Charte sur l'éducation à la citoyenneté démocratique du Conseil de l'Europe et aux droits de l'homme par un dialogue continu entre acteurs clés.

A l'occasion du **Huitième forum sur les réformes de l'éducation, qui a eu lieu les 26-27 octobre 2017 à Prague,** le Conseil de l'Europe a lancé un nouveau Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture démocratique (*RFDCD*). Le Ministre tchèque de l'Education, de la Jeunesse et du Sport a accueilli les participants. Le Forum était organisé par le ministère tchèque de l'Education, de la Jeunesse et du Sport en collaboration avec le Conseil de l'Europe et l'Université Saint-Charles de Prague. Il a rassemblé des participants du secteur de l'enseignement public venus de 37 des Etats parties à la Convention culturelle européenne, d'observateurs et de représentants de grandes organisations intergouvernementales et d'ONG. Huit groupes de travail se sont intéressés à différentes approches, comme l'utilisation dans l'enseignement des compétences liées à la citoyenneté démocratique.

En ce qui concerne le **Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe (CELV),** la Présidence tchèque a continué de soutenir activement la coopération menée dans le cadre du programme quadriennal 2016-2019 du Centre. Un séminaire de travail avec la participation d'experts étrangers a été organisé en octobre à Prague pour les élaborateurs des tests de tchèque destinés à vérifier si les demandeurs de permis de séjour permanents ou les candidats à la nationalité tchèque maîtrisent la langue du pays.

5. Coopération et coordination avec d'autres organisations internationales

Au vu de l'ampleur des défis qui se posent à l'intérieur et autour de l'Europe, la présidence tchèque a attaché une importance particulière à la coopération et la coordination avec d'autres parties prenantes internationales.

Le vice-ministre des Affaires étrangères a présenté les priorités de la présidence lors d'une réunion du Conseil permanent de l'**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**, qui s'est tenue le 1^{er} juin 2017. Il a souligné en particulier les efforts déployés par les deux organisations pour maintenir leurs engagements communs envers la démocratie, le respect des droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que la sécurité et la stabilité.

Le 14 juin 2017, une table ronde sur la radicalisation a été organisée conjointement par la présidence tchèque du Comité des Ministres et la présidence autrichienne de l'OSCE dans le cadre du Sommet européen de Prague. Un débat ministériel a eu lieu à cette occasion avec la participation du président du Comité des Ministres, d'un représentant de la présidence autrichienne et du ministre des Affaires étrangères de la République slovaque.

Le 13 octobre 2017, une conférence sur la liberté d'internet, intitulée « Le rôle et les responsabilités des intermédiaires internet », a eu lieu à Vienne. Cette conférence organisée conjointement par l'OSCE et le Conseil de l'Europe a traité de la fonction des intermédiaires d'internet qui exercent une influence majeure sur la façon dont nous recevons et communiquons les informations à l'ère du numérique. La conférence a servi de cadre à des échanges critiques et constructifs sur le rôle et les responsabilités des intermédiaires d'internet pour les citoyens en ligne. L'envoyé spécial pour le cyber-espace du ministère des Affaires étrangères a pris part à la conférence au nom de la présidence tchèque.

Le groupe de coordination Conseil de l'Europe-OSCE, créé pour renforcer les synergies avec l'OSCE dans des domaines prioritaires définis, s'est réuni à Vienne le 27 octobre 2017. Un rapport conjoint sur les progrès de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la lutte contre la traite d'êtres humains a été examiné, également dans le contexte des migrations.

Le Conseil de l'Europe mène une gamme exceptionnelle d'activités de coopération avec l'**Union européenne**. Cette coopération s'est largement développée depuis la signature du Mémorandum d'accord il y a dix ans.

Le 5 juillet, Mme Mogherini, Haute Représentante de l'Union européenne, a pris part à un échange de vues avec les Délégués des Ministres au cours duquel elle a insisté sur la volonté commune aux deux organisations d'instaurer une coopération plus intense et plus structurée.

Le 10 octobre, la Journée européenne contre la peine de mort a été l'occasion pour les deux organisations de montrer leur ferme opposition à la peine de mort, pratique qui reste encore malheureusement d'actualité dans le monde.

Le 13 juin 2017, l'Union européenne a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (STCE n° 210), qui constitue la première étape de son engagement pour une coopération approfondie dans ce domaine important.

Autres événements :

Le 21 septembre, la République tchèque a ratifié la **Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le trafic d'organes humains** (STCE n° 216), portant à quatre le nombre total d'États membres ayant ratifié le texte. Une ratification supplémentaire permettra l'entrée en vigueur de cet instrument important.

Les 19 et 20 septembre 2017, la Direction européenne de la qualité du médicament et soins de santé (EDQM) a organisé, à Prague, une conférence internationale intitulée « **La place de la procédure de certification dans l'environnement réglementaire mondial** ». Au nom de la présidence tchèque, le vice-ministre de la Santé a ouvert cette conférence qui a porté sur les enjeux et problématiques de la qualité des médicaments dans un monde globalisé.

La conférence intitulée « **20^e anniversaire de la Convention d'Oviedo : pertinence et défis** » a eu lieu les **24 et 25 octobre à Strasbourg**. Le vice-ministre de la Santé a prononcé une allocution d'ouverture. La Convention porte sur le respect de la dignité et des droits des patients dans le domaine de la biomédecine. **La République tchèque a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine relatif aux tests génétiques à des fins médicales (STCE n° 203) lors de cette conférence.** Le 2 novembre 2017, une conférence s'est tenue à Prague pour marquer les « **Vingt ans de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine** » (Convention d'Oviedo). Le vice-ministre de la Santé a prononcé une allocution d'ouverture. Les participants ont analysé la Convention, en particulier dans le contexte du développement de la protection internationale des droits de l'homme et de la bioéthique.

Sous les auspices de la présidence tchèque, **la 16^e Assemblée du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe a eu lieu du 8 au 10 novembre 2017 à Prague**. Les experts présents ont débattu du sujet de la culture et du populisme. Cet événement a marqué la dernière étape de transition du Compendium comme projet du Conseil de l'Europe vers la mise en place d'une association régulière. La nouvelle Association du Compendium a été présentée à cette occasion. Le rôle des institutions culturelles nationales dans le contexte du centenaire de la naissance d'États-nations en Europe centrale et orientale a fait l'objet de discussions.

Annexe

Calendrier des événements

Date	Événement
Lieu	Autorité tchèque responsable
19 mai 2017 Nicosie	Transfert de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe Ministère des Affaires étrangères
23 mai 2017 Strasbourg	Ouverture de l'exposition « Charte 77 » par le ministre de la Culture de la République tchèque au Palais de l'Europe ; lancement officiel du programme culturel de la présidence tchèque Représentation permanente
24-26 mai 2017 Brno	Conférence d'experts sur le plagiat en Europe et au-delà Université Mendel
30 mai 2017 Prague	Réunion du Bureau et de la Commission permanente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Parlement
31 mai-3 juin 2017 Prague	Réunion du Comité ad hoc d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (CAHROM) Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
1 ^{er} juin 2017 Vienna	Présentation par le Président du Comité des Ministres des priorités de la présidence au Conseil permanent de l'OSCE Ministère des Affaires étrangères
9 juin 2017 Strasbourg	Séminaire de haut niveau du CDDH sur « Les droits de l'homme et les entreprises » Ministère des Affaires étrangères
12-14 juin 2017 Prague	Symposium européen sur les politiques de jeunesse face aux nouveaux défis auxquels les jeunes sont confrontés Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
14 juin 2017 Prague	Table ronde de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et de la présidence de l'OSCE sur la radicalisation Ministère des Affaires étrangères
15-16 juin 2017 Brno	Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux et séminaire sur les politiques d'intégration Ministère de l'Intérieur et Union des villes et communes de la République tchèque

19-20 juin 2017 Strasbourg	Conférence annuelle du Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit (Conférence du réseau HELP) Ministère de la Justice
19-21 juin 2017 Brno	Conférence sur l'effet contraignant des décisions judiciaires Cour suprême, ministère de la Justice
20-22 juin 2017 Strasbourg	Conférence sur la situation de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme en Europe Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
26-30 juin 2017 Strasbourg	Troisième partie de la session de 2017 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Délégation permanente du Parlement, ministère des Affaires étrangères
5-7 septembre 2017 Brno, Křtiny	19 ^e réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage – « La mise en œuvre de la Convention européenne du paysage au niveau local : la démocratie locale » Ministère de l'Environnement, Université Mendel
11-12 septembre 2017 Prague	Conférence d'experts sur la rétention d'enfants dans des institutions spécialisées Ministère du travail et des Affaires sociales
19-20 septembre 2017 Prague	Conférence internationale de l'EDQM sur la place d'une procédure de certification dans un environnement réglementaire mondialisé Ministère de la Santé
20-21 septembre 2017 Prague	Conférence : « Améliorer la qualité de l'administration au niveau local et régional » Ministère de l'Intérieur
25-26 septembre 2017 Prague	Conférence sur les questions d'actualité en matière de droits de l'homme « La rétention d'enfants migrants : bientôt la fin ? » Ministère de la Justice
9-13 octobre 2017 Strasbourg	Quatrième partie de la session de 2017 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe Délégation permanente du Parlement, ministère des Affaires étrangères
13 octobre 2017 Vienna	Conférence sur la liberté d'internet et le rôle des intermédiaires internet, en coopération avec la présidence autrichienne de l'OSCE et le bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias Ministère des Affaires étrangères
13 octobre 2017 Prague	Réunion des agents du gouvernement représentant les États auprès de la Cour européenne des droits de l'homme Ministère de la Justice

18-20 octobre 2017 Strasbourg	33 ^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe – présentation de villes et régions de la République tchèque Union des villes et communes de la République tchèque, Association des régions de la République tchèque, ministère de l'Intérieur
24-25 octobre 2017 Strasbourg	Conférence à l'occasion du 20 ^e anniversaire de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine Ministère de la Santé
26-27 octobre 2017 Prague	8 ^e Forum de Prague sur les politiques du Conseil de l'Europe en matière d'éducation Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports
2 novembre 2017 Prague	Conférence d'experts sur les Vingt ans de la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine Ministère de la Santé
8-10 novembre 2017 Prague	Assemblée des experts du Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe Ministère de la Culture
9-10 novembre 2017 Prague	Conférence sur les résultats du quatrième Cycle d'évaluation du Groupe d'États contre la corruption (GRECO) Ministère de la Justice
14 novembre 2017 Prague	Conférence sur les statistiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
15-16 novembre 2017 Prague	Réunion à l'extérieur de la Commission du Conseil de l'Europe pour l'égalité de genre Services gouvernementaux, ministre des Droits de l'homme, de l'Égalité des chances et de la Législation
15 novembre 2017 Strasbourg	Transfert de la présidence du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe Ministère des Affaires